

Lancement de la 3^{ème} campagne de labélisation de réseaux thématiques nationaux - Infrastructure nationale de recherche clinique F-CRIN -

L'Infrastructure nationale de recherche clinique F-CRIN lance une 3^{ème} campagne de labélisation de réseaux thématiques, par pathologie, de recherche et d'investigation clinique, d'envergure nationale. Cette nouvelle extension de F-CRIN, Infrastructure mise en place dans le cadre du « *Programme d'Investissements d'avenir* » en 2012, et qui compte à ce jour 18 composantes dont 15 réseaux, intervient suite à son évaluation très positive par le jury de l'ANR et son refinancement pour 5 années (2020/2024).

LIGNES STRATEGIQUES DE F-CRIN

F-CRIN a été initialement créé pour soutenir les essais cliniques français, à promotion académique et industrielle, avec une attention particulière pour les essais de phase précoce innovants de type « preuve de concept », la recherche translationnelle et les grands essais multicentriques internationaux.

Chaque réseau doit afficher et décrire sa propre ligne stratégique scientifique fondée sur une pathologie circonscrite. Cette stratégie doit être définie en fonction des enjeux médicaux, scientifiques qui seront clairement appréciés. Elle s'exprime notamment par des objectifs précis qui reflètent un **positionnement scientifique clair** capable de répondre à la compétition nationale et internationale. Ainsi, un réseau F-CRIN ne saurait-il faire doublon avec un autre réseau national sur le même thème.

Rappelons que la stratégie nationale de F-CRIN est de développer des essais et des études de recherche clinique dont la valeur scientifique renforce la visibilité la France dans la compétition internationale et dont l'intérêt et la construction permettent de fédérer les acteurs "historiques" de la recherche clinique en France (Inserm, CHU, universités, industriels en santé ...) et demain d'autres acteurs.

Pour les prochaines années, deux lignes stratégiques sont venues renforcer les champs d'action de F-CRIN et seront attentivement suivies :

- La médecine de précision et donc la stratification de malades pour les essais avec l'appui sur les bases de données multi-sources (cliniques, biologiques, -omiques, imagerie etc ...) pour des phénotypes détaillés des patients.
- Le développement d'essais thérapeutiques avec la médecine générale. A ce titre, F-CRIN, en tant qu'infrastructure, est lancée dans une démarche de construction d'un réseau spécifique de recherche clinique en médecine générale avec le Collège National des Généralistes Enseignants dans une démarche qui a été nettement renforcée par la crise Covid-19.

- Enfin, F-CRIN souhaite renforcer sa stratégie envers les thérapies innovantes lors du premier mandat alors même qu'il y a matière à des essais de phases précoces et des besoins de structuration de la recherche clinique des équipes qui s'occupent de ces thérapies innovantes.

Aux objectifs scientifiques clairement formulés doivent répondre un certain nombre **d'outils scientifiques** qui permettront de les atteindre :

- Expertises scientifiques et d'investigation
- Centres d'investigation et de recrutement
- Centre(s) de méthodologie et de gestion des données des essais
- Bases de données / Patients
- Egalement important, des partenariats scientifiques et industriels ainsi que d'autres collaborations viendront renforcer les moyens de répondre aux questions posées et accroître la visibilité du réseau
- Un engagement dans la construction d'un système Qualité
- Une réflexion sur le modèle économique pour le financement du réseau

Les réseaux labélisés lors des 2 précédentes campagnes ont été sélectionnés en fonction d'un faisceau de critères, après évaluation de la dynamique de la recherche dans leur thématique ou du besoin d'expertise auquel ils répondent, de leur envergure, leur expérience, du niveau de structuration interne, de leur projet et stratégie.

CE QU'APPORTE LA LABELISATION F-CRIN :

1. F-CRIN est reconnu aujourd'hui, en France, comme la plateforme de référence des réseaux en France. La labélisation offre donc aux réseaux lauréats une visibilité, une reconnaissance de qualité et d'excellence.
2. Le modèle déployé par F-CRIN assure aux réseaux labélisés F-CRIN le soutien d'une organisation performante, avec, en particulier, celui de la coordination nationale, centrale de services mutualisés (juridique ; qualité ; gestion ; communication). Elle leur permet d'intégrer une communauté interactive d'expertise croisée et complémentaire
3. En termes de ressources, la labélisation permettra aux nouveaux lauréats de disposer de l'équivalent du financement d'1/2 poste de chef de projets et d'une dotation dite de fonctionnement de 15 000€/an pendant 3 ans, à charge du réseau candidat de trouver le financement complémentaire du poste de chef de projet pour disposer d'un équivalent « Temps plein »

LA LETTRE D'INTENTION A SOUMETTRE :

La lettre d'intention en langue anglaise sera un document de 5 pages maximum (au-delà, les dossiers ne seront pas recevables) de format libre (police de taille ≤ 11).

Pour conduire votre réflexion, **un document détaillant la "philosophie" des réseaux et les lignes de force stratégiques à présenter dans la lettre d'intention est à télécharger** sur le site de F-CRIN (<https://www.fcrin.org/>).

Il est un guide essentiel pour la construction du réseau et la préparation du document de candidature. En effet, il sera important que chaque chapitre soit pris en compte que ce soit pour décrire les atouts du réseau déjà existants ou décrire comment le réseau pourra atteindre les objectifs proposés.

CALENDRIER DE LA SELECTION DE CES NOUVEAUX RESEAUX

Cette 3^{ème} campagne de labélisation campagne vise à intégrer **4 nouveaux réseaux** dans l'Infrastructure F-CRIN. Elle se fera en deux temps (1. Lettre d'intention ; 2. Dossier complet) :

- **Lettre d'intention** de 5 pages maximum (document de format libre), en langue anglaise, à soumettre pour les réseaux candidats pour **le mardi 15 décembre 2020** au plus tard à l'adresse suivante us015-fcrin@inserm.fr .
- Evaluation de ces lettres d'intention en début de **1^{er} trimestre 2021**
- Dossier complet spécifiquement formaté pour les lettres d'intention retenues à soumettre pour le **lundi 6 septembre 2021** (12 :00) au plus tard.

Sur la base de l'évaluation de ces dossiers par le Conseil scientifique interne de F-CRIN, son Conseil de gouvernance procédera à la sélection finale à la fin de 2021, la labélisation intervenant à compter du **1^{er} janvier 2022**.

Ces nouveaux réseaux ne doivent pas relever de thématiques ou domaines ayant fait l'objet de plans de soutien ou d'actions spécifiques des pouvoirs publics (Ex : cancer), ni doubler avec une autre structure nationale équivalente portant sur la même pathologie ou expert